	12/22

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice **:** 13 - ***Présents*** : **9** - ***Votants*** : 13

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 08 AVRIL 2022

Date de convocation
02 avril 2022
Date d'affichage
02 avril 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt deux, le 08 avril, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Etaient présents : M. Samuel GOMES, Yves CUCUEL, Joëlle TSCHUDI, Pascal GALLIOT, Fabien BARI, Sébastien GADOT, Jean-Pierre SCHWARTZ, Armelle LE GAL, Pamela GRIDEL.

Etaient excusés avec procuration : Christelle PERRIN (donne procuration à M. Fabien BARI), Azzedine AZZOUG (donne procuration à M. Pascal GALLIOT), Patricia FALLENOT (donne procuration à M. Yves CUCUEL), Nadège ZIMMERMANN (donne procuration à M. Sébastien GADOT)

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. Sébastien GADOT.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021
Délibération N°12-22

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2021 transmis par Le Service de Gestion Comptable du Pays de Montbéliard en charge du suivi budgétaire et financier de la commune et propose au Conseil Municipal de l'approuver. Les résultats de ce dernier sont en tout point conformes au compte administratif de la commune pour l'année 2021.

Les membres du Conseil Municipal constate la concordance des écritures du compte de gestion avec celles du compte administratif arrêtées à :

Déficit de fonctionnement	-11 592.00
Excédent d'investissement	53 214.02
Excédent global de clôture	41 622.02

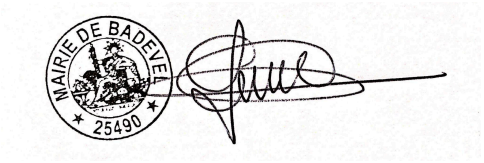
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec

- POUR : 13
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 0

➢ **APPROUVE** le Compte de Gestion du trésorier, qui demeure en tout point conforme avec le compte administratif de la commune pour l'année 2021..

Pour copie conforme
Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 08 avril 2022 et publication ou notification le 08 avril 2022

Le Maire,



Samuel GOMES